


QUALIFELEC

PRÉFÉREZ L'EXCELLENCE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION
N° 149666
Valable du 09/09/2025 au 08/09/2026
SORAPEL
18 PLACE DE LA POSTE
50680 CERISY LA FORET
RAISON SOCIALE : SORAPEL
DENOMINATION COMMERCIALE : SORAPEL
SIRET : 31402413400020
Forme Juridique : SCOP
Responsable légal : DETROYE XAVIER
N° Dossier : 51-RB-11297-50
N° Client : 11297
Tel : 0233059200
E-mail : siege@sorapel.fr
Site internet : http://www.sorapel.fr
Assurance Responsabilité Civile : ALLIANZ
Assurance Décennale : ALLIANZ IARD
Qualification selon référentiel : Infrastructures de Recharge des Véhicules Électriques - IRVE

Indice	Classification	Date d'attribution	Date fin de cycle
IRVE1 : IRVE - indice 1 (station de recharge - puissance maximale appellable inférieure ou égale à 36 kVA)	Classe 1 (1 à 3 exécutants)	09/09/2025	08/09/2029
IRVE2 : IRVE - indice 2 (station de recharge- puissance maximale appellable supérieure à 36 kVA)	Classe 1 (1 à 3 exécutants)	09/09/2025	08/09/2029
IRVE3 : IRVE - indice 3 (station de recharge en DC)	Classe 1 (1 à 3 exécutants)	09/09/2025	08/09/2029

Formation
P1 - APAVE / BLUE2BEGREEN
P2 - APAVE / BLUE2BEGREEN
P3 - APAVE / BLUE2BEGREEN

Pour conserver la validité de sa qualification, l'entreprise doit satisfaire aux exigences du suivi annuel administratif.


 Scannez ce code pour vous assurer de l'authenticité de ce document.
 En cas de suspicion, contactez Qualifelec :
<https://www.qualifelec.fr/contact>

Nous informons que quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations, notamment la falsification ou l'établissement de faux documents, et l'utilisation de tels documents, se verra radié de Qualifelec et perdra toute qualification obtenue.

Edité le 22 septembre 2025

 Thierry SCHOTT
 Président de Qualifelec

 Visitez notre site : www.qualifelec.fr

 Association Professionnelle et Technique des Entreprises du Génie Électrique, Énergétique et Numérique
 109 rue Lemerrier, 75017 PARIS - Tél : 01.53.06.65.20 / Email : contact@qualifelec.fr
 Association LOI 1901 - SIRET 308 091 586 00039 - APE 9411Z